



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL SYNDICAL DU JEUDI 29 JUIN 2017

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne sous la Présidence de Madame Marie-Claude DE SAINT LOUP, 1^{ère} Vice-présidente du SIRMOTOM, puis de Monsieur James CHERON Président du SIRMOTOM.

Présents :

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

M.M. SIMARD, SOLAZZO, LENARDUZZI, Mme TIMON, M.M. DOUSSOT, DELALANDRE, POUSSEL, BUZZI, Mme QUERMELIN, M.M. LEDOUX, FONTAINE, CHERON, JEGO, Mmes BLANCHET, SAGOT, M. AUTHIER, Mme DE SAINT LOUP, M.M. TROUVE, MAILLARD, CHOLLET, THILLAYS, ALLAIN.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » :

M.M. OZOG, RODRIGUEZ, Mme KLEIN.

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » :

Mme PFISTER, M. CHIANESE.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » : -

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

Mmes ROBBE, FAUCONNET, M. CHOMET, Mmes HECTOR, LEMARGUE, BELTRAN, M. CHAUVET.

Représentés : Mme ROUSSELET représentée par Monsieur ALLAIN.

Absents :

M.M. BERGAMASCHI, PATY, Mme DUFFAULT, M.M. CADARIO, MUNOZ, CORBIN, DA SILVA, CHON, RUFFIER, Mme AQUILON, M.M. CHEREAU, OLLAR, Mme DUBREUCQ, M.M. RICHETIN, SIMONET, MARTIN, BOITEUX, Mme VILLIERS, M. YWANNE.

Secrétaire de séance : Béatrice JOUREL, Sténotypiste indépendante.

Madame la 1^{ère} Vice-Présidente procède à l'appel des délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte à 19 heures 30.

PUIS LE CONSEIL SYNDICAL AINSI CONSTITUE :

Décide à l'unanimité

↳ D'accueillir et d'installer au sein du Conseil Syndical du SIRMOTOM :

- En qualité de délégué titulaire : Monsieur Patrick CHON, en remplacement de Monsieur Jacques VARY, et Monsieur Philippe RUFFIER en remplacement de Madame Christiane MASSON, pour la commune de Laval en Brie, Monsieur James CHERON en remplacement de Monsieur Yves JEGO pour la commune de Montereau-Fault-Yonne,
- En qualité de délégué suppléant : Monsieur Yves JEGO en remplacement de Monsieur François MAILIER.



Procède à l'élection du Président du SIRMOTOM

- ☞ Monsieur James CHERON, avec 35 voix ayant obtenu la majorité absolue requise des suffrages valablement exprimés au premier tour du scrutin à bulletin secret, est proclamé « élu » Président du Syndicat par Madame LEMARGUE doyenne d'âge qui l'installe aussitôt dans ses fonctions.

Procède à l'élection du 1^{er} Vice-Président du SIRMOTOM

- ☞ Madame Marie-Claude DE SAINT LOUP, avec 35 voix ayant obtenu la majorité absolue requise, des suffrages valablement exprimés au premier tour du scrutin, à bulletin secret, est proclamé "élue" Première Vice-Présidente du Syndicat par Monsieur James CHERON Président qui l'installe aussitôt dans ses fonctions.

Procède à l'élection du 2^{ème} Vice-Président du SIRMOTOM

- ☞ Monsieur Frédéric FONTAINE avec 35 voix, ayant obtenu la majorité absolue requise, des suffrages valablement exprimés au premier tour du scrutin, à bulletin secret, est proclamé "élu" Deuxième Vice-Président du Syndicat par Monsieur James CHERON Président qui l'installe aussitôt dans ses fonctions.

Procède à l'élection du 3^{ème} Vice-Président du SIRMOTOM

- ☞ Monsieur Manuel AFONSO, avec 35 voix, ayant obtenu la majorité absolue requise, des suffrages valablement exprimés au premier tour du scrutin, à bulletin secret, est proclamé "élu" Troisième Vice-Président du Syndicat par Monsieur James CHERON Président qui l'installe aussitôt dans ses fonctions.

Procède à l'élection du 4^{ème} Vice-Président du SIRMOTOM

- ☞ Monsieur Gérard ALLAIN, avec 35 voix, ayant obtenu la majorité absolue requise, des suffrages valablement exprimés au premier tour du scrutin, à bulletin secret, est proclamé "élu" Quatrième Vice-Président du Syndicat par Monsieur James CHERON Président qui l'installe aussitôt dans ses fonctions.

Procède à l'élection du Secrétaire, Secrétaire-Adjoint et des six assesseurs

- ☞ sont proclamés « élus », avec 35 voix, ayant obtenu la majorité absolue requise des suffrages valablement exprimés au premier tour du scrutin, à bulletin secret, par Monsieur James CHERON Président, qui les installe aussitôt dans leurs fonctions :

- Monsieur BUZZI Damien avec 35 voix est élu Secrétaire,
- Monsieur TROUVE Pierre avec 35 voix est élu Secrétaire-adjoint,
- Monsieur POUSSEL Patrick avec 35 voix est élu 1^{er} Assesseur,
- Monsieur MUNOZ Alain avec 35 voix est élu 2^{ème} Assesseur,
- Madame ROUSSELET Marie-Annick avec 35 voix est élue 3^{ème} Assesseur,
- Monsieur CADARIO Stéphane avec 35 voix est élu 4^{ème} Assesseur,
- Monsieur CHIANESE Vincent avec 35 voix est élu 5^{ème} Assesseur,
- Monsieur CORBIN Alain avec 35 voix est élu 6^{ème} Assesseur.



Décide à l'unanimité

- ↳ De déléguer à Monsieur le Président, le cas échéant dans les limites et conditions fixées, les attributions précitées notamment dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ↳ D'accorder à Monsieur le Président la délégation de signature en vue d'exercer les attributions correspondantes ;
- ↳ De l'autoriser à subdéléguer, en tant que de besoin, cette délégation aux Vice-Présidents en fonction des décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation de fonction.

Décide à l'unanimité

- ↳ D'autoriser Monsieur le Président à ester en justice dans tous les cas exposés ci-dessous qu'il s'agisse d'instances en cours ou à venir, au nom et pour le compte du Syndicat :
 - En défense devant toutes juridictions administratives et civiles, en première instance, en appel et en cassation y compris en référé ;
 - En demande devant toutes juridictions administratives et civiles en première instance, en appel et en cassation y compris en référé ;
 - Dans tous les cas où le Syndicat est amené à se constituer partie civile devant les juridictions pénales.

Désigne à l'unanimité

- ↳ Monsieur James CHERON.
- ↳ La liste des représentants du SIRMOTOM pour siéger au SYTRADEM se compose ainsi :

Membres titulaires :

Monsieur CHERON James
Monsieur AFONSO Manuel
Madame FAUCONNET Emmanuelle
Monsieur MUNOZ Alain
Monsieur OZOG Daniel
Monsieur CORBIN Alain
Monsieur MARTIN Denys
Monsieur FONTAINE Frédéric
Madame AUBRY Paola
Monsieur BOITEUX Jean-Michel
Madame FONTENAILLE Marie-Hélène

Membres suppléants :

Monsieur CHOMET Guy
Madame ROBBE Claudine
Monsieur TROUVE Pierre
Monsieur SIMONET François
Monsieur BUZZI Damien
Monsieur DELALANDRE Laurent
Monsieur CHIANESE Vincent
Madame CHARET Monique
Madame SAGOT Véronique
Monsieur RODRIGUEZ Alain
Monsieur ALLAIN Gérard

Décide à la majorité

- ↳ D'approuver les modifications sur la rédaction de la délibération instituant la Commission d'Appel d'Offres ;
- ↳ De prendre acte que le Président désignera par voie d'arrêté permanent son représentant pour la Commission d'Appel d'Offres.



Décide à l'unanimité

↳ D'accorder une délégation de signature permanente à Madame Andrée ZAIDI, assurant les fonctions de Directrice du SIRMOTOM pour les actes suivants :

- Signature des devis et bon de commande pour un montant maximum de 1.500 € H.T. à l'exclusion des contrats et marchés ;
- Signature des Ordres de Mission du personnel du Syndicat ;
- Réception des plis au Syndicat et signer les documents à cet effet ;
- Signature des copies certifiées conformes des dossiers de marché ;
- Cotations et paraphes du registre des actes administratifs.

Décide à l'unanimité

↳ D'approuver la Décision Modificative n°1 au Budget de l'exercice 2017, telle que présentée ci-dessous :

↳ SECTION DE FONCTIONNEMENT				
INTITULE	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Eau et assainissement	011	60611	- 1 000,00 €	
Chauffage urbain	011	60613	- 1 000,00 €	
Autres matières et fournitures	011	6068	51,00 €	
Contrats de prestations de services	011	611	- 5 541,00 €	
Locations immobilières	011	6132	40,00 €	
Annonces et insertions	011	6231	4 000,00 €	
Fêtes et cérémonies	011	6232	3 000,00 €	
Amendes fiscales et pénales	67	6712	450,00 €	
TOTAL			- €	- €

-----00000000-----